



COMMUNE DE BIENVILLE
60280

Arrêté n°80-2023

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Monsieur le Maire de la Commune de BIENVILLE, (Oise)
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R.225,
Vu le Code Pénal,
Vu le Code des Collectivités Locales, notamment les articles L 2211-1 à L 2213-6,
Vu le demande du 19/12/2023 par la société SICAE située Agence de Grandfresnoy pour le remplacement d'un support accidenté rue des Réservoirs,

ARRETE

Article premier : Le 22 décembre 2023, la société SICAE va procéder au remplacement d'un support accidenté rue des Réservoirs.

Par conséquent, la rue des Réservoirs sera interdite à la circulation de 13h30 à 17h00 pour permettre la réalisation des travaux.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera prise en charge et apposée par la société SICAE.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie de CHOISY AU BAC, pour application,
- L'ASVP de Bienville, pour application,
- La société SICAE.

Fait à Bienville, le 20 décembre 2023

Le Maire, Patrick LEROUX

